son concours actif notre commune reconnaissante.

» Au sein même de ses repos obligé, il portait encore le plus vif intérêt à ses fonctions d'adjoint, dont il apprécialt si bien les devoirs.

» Aujourd'hui, appelé à jouir de la récompense qui lui est due à tant de titres, M. Fin a droit à nos meilleurs souvenirs, à nos sincères regrets, comme à ceux de son honorable famille, au deuil de laquelle nous nous associons de tout cœur.

» Au nom de tous, adieu, M. Fin, adieu. »

Nécrologie. — On annonce la mort de M. Pierre-Joseph Deberghe, âgé de 60 ans, demeurant 230, rue de Lannoy. Ses funérailles auront lieu en l'église Ste-Elisabeth, mercredi 4 courant à neuf heures et demie.

COMMUNICATIONS DIVERSES

On nous prie d'insérer la note suivante :

« La commission administrative de l'*Union des Travailleurs* prie les sociétaires d'assister à la répétition générale qui aura lieu, le mercredi 4 février 1891, dans son nouveau local, Grand-Rue, chez M. Louis Catrice, à l'Ancien Lion d'Or. »

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS

Imprimerie Alfred Reboux. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix*. — *La Maison se charge de la distribution à domicile à des conditions très avantageuses.*

ÉPHÉMÉRIDES DE L'INDUSTRIE ROUBAISIENNE

3 FÉVRIER 1773. — Ordonnance du lieutenant et des échevins du marquisat de Roubaix défendant à tout fabricant « de tirer à l'avenir, directement ou indirectement aucuns ouvriers les uns des autres, de les recevoir ou de leur donner du travail, sauf le consentement de leurs premiers maîtres. » Tout contrevenant sera puni la première fois d'une amende de 12 florins, la seconde fois, de 24 florins et en cas de récidive ultérieure sera privé de la maîtrise pour trois mois. (*Archives de Roubaix*, HH. 41, f° 173 verso).

TOURCOING

Fourneaux économiques. — Nous rappelons que les souscriptions sont reçues non-seulement à l'Hôtel-de-Ville, mais aussi par M. François Masurel-Jonghe, rue de Wailly, trésorier de cette œuvre charitable.

M. Rigot, ancien maître répétiteur au lycée de Tourcoing, est nommé au lycée de Saint-Quentin.

Outrages aux agents. — Dimanche, vers 4 heures de l'après-midi, le sieur Augustin Catteire, âgé de 60 ans, faisait tapage dans la rue Saint-Pierre. L'agent de service dans le quartier dut intervenir. Mais au lieu de se calmer, Catteire proféra les plus grossières injures, et opposa la plus vive résistance, jusqu'au poste de police. L'arrestation a été maintenue.

Mouveaux. — Voici la liste des numéros gagnants de la tombola organisée chez M. Delescluse-Buchy, estaminet de *La Forgette*, au bénéfice d'une famille nécessiteuse :

1198, 1496, 2040, 2411, 2054, 2120, 798, 1878, 1380, 260, 1307, 1000, 2339, 2061, 706, 1825, 1603, 2428, 197, 2018.

Les lots peuvent être réclamé chez M. Delescluse-Buchy, jusqu'au 20 février inclus, passé cette date les lots non réclamés resteront acquis à l'œuvre.

Bondues. — *Deux vols.* — Jeudi dans l'après-midi, un voleur s'est introduit en escaladant la clôture, dans le jardin du Thouplon et a fait main basse sur différents outils de jardinage, bâche, houe, serpettes, etc., ainsi qu'aux grandes cisailles servant à tondre les haies. On estime l'importance du vol à 24 fr.

Le second vol, par le même malfaiteur sans aucun doute, a été commis au préjudice d'un domestique de la ferme Desbonnets ; on s'est introduit dans l'écurie et on a emporté les meilleurs vêtements du *carton*.

La gendarmerie a ouvert une enquête.

Le « Journal de Roubaix » et le « Bulletin des Laines » ont des abonnés et des lecteurs dans tous les centres laniers du monde.

LILLE

Baillet et Duthilleul ont été interrogés lundi après-midi, par M. le juge d'instruction, quelques personnes chez lesquelles dans le courant du palais pendant plusieurs heures pour pouvoir les examiner de près.

La grande joie de Duthilleul est de ramasser des bouts de cigare sur le parcours de la maison d'arrêt au cabinet du juge d'instruction; il sourit aux curieux ayant l'air de leur dire: c'est bien la peine de vous déplacer pour si peu.

Baillet, au contraire, se montre très impressionné, et jette autour de lui des regards féroces, ce qui fait qu'on dit de lui : il a bien la tête d'un assassin. Il paraît fatigué des longs interrogatoires qu'on lui fait subir.

« Puisqu'il faut que ma tête tombe, disait-il en rentrant dans la prison, qu'on la fasse tomber tout de suite et que je sois tranquille. »

Dans le cabinet du juge d'instruction, ils sont très calmes, l'un et l'autre, et répondent sans hésiter aux questions qui leur sont posées, mais ne sont pas encore disposés à faire des aveux. Lorsqu'on essaie d'en provoquer, ils restent muets, ou déclarent en ricanant qu'ils n'ont rien à avouer.

Tout l'intérêt de l'instruction va se trouver dans la confrontation des deux inculpés.

Arrestation d'un chevalier d'industrie. — La police a mis en lieu sûr un habile escroc qui a fait, à Lille, un nombre assez considérable de dupes.

Il y a trois ans que cet individu est venu s'établir en notre ville, rue Solférino, 229, où il avait monté une agence de renseignements de peu d'importance; il s'était donné à connaître sous le nom de Henri Bunet.

Dans ces derniers temps, il avait changé de domicile et s'était installé dans une maison de belle apparence, portant le n° 8 de la rue de Fleurus.

Le soi-disant Bunet avait fait paraître des annonces dans plusieurs journaux, promettant des emplois de 1,000 à 1,800 fr., moyennant le versement d'un cautionnement variant entre 500 et 1,500 fr. Sept de nos concitoyens se sont laissés prendre au piège.

Cinq d'entre eux ont versé 500 francs et les deux autres 1,500.

Cela fait, Bunet a pris à son propre service, les a installés dans un bureau dont le mobilier se composait d'une table et de quelques chaises, leur donnant pour tout travail des états à recopier. Ces états consistaient en notes imaginaires sur des commerçants et négociants pour le plus ou moins honnêtes.

Un des employés coucha bientôt des soupçons et écrivit à la police de Bruxelles pour avoir des renseignements sur son patron.

Au lieu de répondre directement à l'intéressé, M. le commissaire central de Bruxelles retourna la lettre à son collègue de Lille pour l'informer que ledit Bunet avait été condamné par défaut, en Belgique, à 7 mois de prison pour abus de confiance.

Une information fut ouverte sur les agissements de l'escroc à Lille, et on apprit bientôt qu'il se disposait à quitter précipitamment la ville, après avoir fait de nouvelles dupes.

Pour mettre son dessein à exécution, il avait remis à mardi le paiement de ses employés.

Dimanche matin, M. Legrand, juge d'instruction, et M. Court, commissaire central, accompagnés de M. Florin, inspecteur de la sûreté, et d'un agent, procédèrent à l'arrestation de l'inculpé.

On put saisir de nombreuses lettres émanant de commerçants qui tous avaient payé des sommes relativement élevées pour obtenir des renseignements qui ne leur sont jamais parvenus; d'autres lettres, plus particulières et de moindre importance ; des psquets de journaux justifiant l'insertion des annonces mensongères.

La caisse ne renfermait que 50 fr.

Comme dernière trouvaille, n'oublions pas de mentionner un livret de mariage qui a permis de rétablir, sans plus attendre, l'identité de ce chevalier d'industrie, dont le vrai nom est Henri-Hercule Agenet, né le 23 août 1843, à Châtillon.

Dans les archives de la sûreté, on a retrouvé qu'Henri Agenet était depuis 1880 sous le coup d'un mandat d'arrêt émanant du parquet de la Seine. Motif ? toujours le même : abus de confiance.

Ce filou, qui spéculait devoir se dérober sans cesse à l'action de la justice, a été écroué dimanche soir à la maison d'arrêt de Lille.

M. Jacquey agrégé, chargé d'un cours complémentaire d'histoire générale du droit français à la faculté de droit de Lille est nommé professeur adjoint à la dite faculté.

UNION DES ACHATS

Retraite, Epargne, Assurances gratuites par le vol, contre les accidents, contre les maladies, contre l'incendie. Pensions de retraites garanties par l'Etat ou par des Mutualités. Constitution de dots aux enfants, exemptions militaires, participation aux tirages financiers, etc.

Ce Bon détaché du journal est accepté en paiement comme espèces pour une valeur de

30 CENTIMES

et dans une proportion de 5 ou 10 % par toutes les maisons adhérentes à l'Union des Achats.

N. — Il est valable pendant la journée du 4 Février, mais ne donne pas droit aux avantages réservés aux possesseurs de Bons de 0.50 cent., 1 fr. et de 5 fr., délivrés par l'Union des Achats avec une réduction de DIX POUR CENT. (Voir les notices).

Concerts et Spectacles

Grand-Théâtre de Roubaix. — *Le Fils de Coralie.* — Le bénéfice de M. et de Mme Pujeolle et l'attrait de la belle pièce de Delpit avaient attiré beaucoup de monde à l'Hippodrome, lundi soir. L'œuvre est connue et nous l'avons appréciée depuis longtemps. L'interprétation a été très bonne, et, parfois même supérieure. Grand succès particulièrement pour la bénéficiaire, Mme Pujeolle, et pour M. Thierry qui incarnait un Daniel aussi digne et aussi sympathique que possible. Tous les autres rôles ont été parfaitement bien tenus.

Théâtre de Roubaix. — *Devant l'ennemi.* — Le théâtre de la rue Richard Lenoir a eu l'excellente idée de reprendre le drame émouvant qui y obtint, il y a quelques mois, tant de succès. L'enthousiasme du public n'a pas faibli à en juger par l'accueil qu'il a fait à la pièce. Elle était suivie d'une charmante fantaisie, un succès parmi les succès d'Audran, *Le puits qui parle*. Très bonne interprétation du drame comme de l'opéra-comique.

Le concert offert hier soir par la société l'*Aurore* à ses membres honoraires a obtenu un vif succès ; la salle des fêtes, chez M. Daneels, rue de Mouveaux, était comble. Signalons deux jolis chœurs de Paillard à *l'ombre du drapeau* et *Les Fils de la Gaule*, enlevés avec brio par la société.

Très remarqué un « concerto » pour clarinette par M. Blondiau. M. De Beir a été fort applaudi dans une fantaisie pour basson.

Deux duos *Le Châlet* et *Le Chevalier et l'Ermite* ont trouvé, dans MM. Beuque et Truyen, deux excellents interprètes, M. Graissier dans l'air des *Mousquetaires de la Reine* et dans sa chansonnette comique a bien diverti l'auditoire.

Les Stances et *La Coupe de roi de Thulé* ont été chantées avec une grande expression de nuance par M. Truyen.

Le piano était tenu par M. Laureyns qui s'est acquitté de cette tâche avec talent.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

Le projet d'établissement d'une raffinerie de Pétrole à Croix

Croix, le 3 février 1891

Monsieur le Directeur
du *Journal de Roubaix*,

Le projet d'établissement d'une raffinerie de pétrole sur la limite, vers Croix, du territoire de Wasquehal, soulève à Croix un *tollé* général, et vraiment cela se comprend.

Déjà trop bien partagés sous le rapport des industries dangereuses et insalubres, cette commune recevrait le coup de grâce, s'il était passé outre aux clameurs nombreuses de ses habitants.

La liste de protestation que nous vous remettons et que nous vous prions de publier est déjà revêtue de plus de 1300 signatures, et indépendamment de cette liste, des lettres particulières de protestation ont été adressées directement à l'autorité supérieure par les propriétaires du rayon menacé.

Le bruit court à Croix, — et on se demande si ceux qui le répandent, n'y ont pas quelque intérêt — que les futurs raffineurs de pétrole disposent de puissantes influences au comité central d'hygiène, mais, si nous sommes bien informés, les habitants de Croix seraient fermement résolus de leur côté à porter, s'il le fallait, leurs plaintes à la tribune parlementaire. Et si, malgré cela, l'usine en question est autorisée, on sera en droit de se demander à quoi servent les enquêtes de commodo et incommodo.

Voici le texte de la pétition qui circule à Croix :

» Une enquête de commode et incommodo est ouverte au sujet de l'établissement d'une distillerie de pétrole sur le territoire de Wasquehal, mais sur la limite de Croix.

» La proximité de cet établissement à ému la population de Croix qui proteste de la façon la plus énergique contre l'exécution de ce projet.

» En outre des risques d'incendie et d'explosion, cette industrie est d'une insalubrité notoire; les odeurs infectes des combinaisons chimiques nécessaires à la raffinerie de pétrole, celle que répand cette huile même, constituent un inconvénient des plus graves, non seulement pour les habitations environnantes mais encore pour celles situées dans un rayon assez étendu.

» Un pareil voisinage serait pour Croix l'arrêt absolu de son développement et la ruine à brève échéance de cette commune ;

» Les soussignés, habitants de Croix, ont la confiance que l'autorité supérieure, soucieuse de la santé publique et des intérêts gravement menacés d'une commune industrielle de 12,000 âmes située sous les vents dominants, ne sacrifiera pas l'intérêt général à l'intérêt particulier et refusera l'autorisation d'établir cette raffinerie de pétrole. »

Nous rappelons aux intéressés que l'adjoint faisant en ce moment les fonctions de Maire, se tiendra à leur disposition, à la Mairie de Wasquehal, pour recevoir leurs protestations (que nous les engageons à présenter par écrit), le vendredi, 6 février, de 2 à 5 heures.

Veuillez agréer, etc.

Plusieurs habitants du quartier de la Gare.

Croix, le 3 février 1891.

PETITE CORRESPONDANCE

M. R..., à M... — C'est en qualité de doyen d'âge que l'adjoint a présidé. Il n'y a pas d'autre interprétation possible à la loi que celle que vous indiquez vous-même.

NORD

Assises du Nord. — Voici la liste complète des noms des jurés appelés à siéger durant la session qui s'ouvrira le 16 de ce mois.

I. JURÉS TITULAIRES

1. Eugène-Henri Lefebvre, 59 ans, prop. à Dunkerque.
2. Aug.-Louis Florin, 53 ans, fab. à Ronb. r. Fos.-aux-Ch.
3. Jules Lambin, 40 ans, indust. à Roubaix rue des Arts.
4. Emile Fauveau, 53 ans, négociant à St-Amand.
5. Hyacinthe Vacoesin, 56 ans, rentier à Lille.
6. Henri Guillemet, 44 ans, brasseur à Abscon.
7. Pierre Colart, 51 ans, brasseur à Maubeuge.
8. François Dehaussy, 34 ans, brasseur à Basnel.
9. Charles Boitel, 35 ans, avoué à Lille.
10. Gustave Pennequin, 42 ans, brasseur à Semain.
11. François Druart, 57 ans, rentier à Avesnes.
12. Louis Duchange, 63 ans, not. à Roubaix, rue Pellart.
13. Emile Delcroix, 49 ans, rentier à Maubeuge.
14. Eugène Lechat, 42 ans, négociant à Lille.
15. Jules Fanveau, 57 ans, fabric. de chicorée à Cendé.
16. Jules Romeau. 35 ans, fabricant à Tourcoing.
17. Louis Bourdon, 55 ans, rentier à Dunkerque.
18. Jules Choqueneaux, 45 ans, propriétaire à Lille.
19. Jules Lefebvre, 45 ans, professeur à Lille.
20. Auguste Barbare, 39 ans, bras. à Villers-Guislain.
21. Achille Tribeullet, 64 ans, industriel à Tourcoing.
22. Théophile Jourdain, 45 ans, fabricant à Trélon.
23. Fidèle Druesne, 40 ans, propr., à Englefontaine.
24. Firmin Guilber, 43 ans, à Saint-Rémy-Chaussée
25. J.-B. Dupas-Brasme, 61 ans, négoc. à Valenciennes.
26. Louis Lepers, 57 ans, rentier à Sailly.
27. Charles Grenier, 56 ans, fab. de toiles à Armentières.
28. Lerfyser, 45 ans, négoc. et consel ler mun. à Bergnes.
29. Florentin Selosse, 47 ans, rentier à Croix.
30. Cyrille Drain, 67 ans, rentier à Cambrai.
31. Emile Delhaye, 51 ans, cultivateur à Vieux-Condé.
32. Henri Briet, 47 ans, prop. à Roubaix, rue Colbert.
33. Henri Cauwelier, 59 ans, marc. brasseur à Bailleul.
34. Emile Cachera, 31 ans, propriétaire à Curgies.
35. Paul Dhallnin, 44 ans, prop. à Roubaix, r. de Lille.
36. Jules Deuniel, 49 ans, rentier à Lille.

II. JURÉS SUPPLÉMENTAIRES

1. Léon Courbe, 42 ans, chef de comptabilité à Douai.
2. Eugène Baviére, 46 ans, avocat à Douai.
3. Henri Delaoutre, 42 ans, pharmacien à Douai.
4. Alfref Bouchez, 53 ans, propriétaire à Douai.

Incendie d'une ferme à Erquinghem-Lys. — Lundi matin, vers trois heures, le feu s'est déclaré dans une ferme occupée par M. Meurin-Charlet, appartenant à M. Béghin.

Les bestiaux et une étable ont pu être sauvés; tout le reste et le mobilier ont été réduits en cendres.

Les pertes, évaluées à une dizaine de mille francs, sont converties par la compagnie d'assurances le *Nord*; les causes de l'incendie sont inconnues.

Incendie à Saint-Pol-sur-Mer — Lundi soir, vers dix heures, un commencement d'incendie s'est déclaré à la filature de MM. Vancauwenberghe-Davenport et Cie, à Saint-Pol-sur-Mer, près Dunkerque. L'alarme a été donnée aussitôt et toute la ville fut immédiatement sur pied; le danger fut vite conjuré. Les dégâts sont de peu d'importance, heureusement, et couverts par une assurance.

PAS-DE-CALAIS

L'élection de Béthune. — Le congrès républicain qui doit se tenir à Lens pour la désignation du candidat au siège législatif laissé vacant par suite de l'élection de M. Déprez au Sénat est fixé au 10 février.

— Les délégués des sections syndicales du Pas-de-Calais ont tenu un congrès dimanche.

La candidature de M. Basly a été acclamée à l'unanimité par tous les délégués du syndicat de l'arrondissement de Béthune.

Calais. — Lundi matin à cinq heures, au moment de la pleine mer, le vapeur *Ville-de-Malaga*, de la Compagnie française de navigation, du Havre, se rendant à Dunkerque sur lest, s'est mis à la côte à l'est du port de Calais, près de Waldan. Des précautions ont été prises pour le renflouer ce soir à la marée de cinq heures.

Au même endroit on a trouvé hier un canot marqué *Dhirma*, que l'on croit appartenir au service de lamanage du port de Dunkerque. Une enquête est ouverte, on craint un accident, car on suppose que le canot était monté par quatre hommes.

DEMANDEZ PARTOUT LE
SAVON DES MILLE PARFUMS
Préparé par FERRAILLE Aîné
Croix, près Roubaix.
Savon exquis réunissant toutes les qualités qui constituent le meilleur des savons. 40000—23353

Vêtements pour hommes sont faits et sur mesure
Voir Maison A. FÉVRIER et Cie, 16-18, rue Neuve, LILLE
COUPE ET FAÇON GARANTIES
49603—2412

BELGIQUE

On nous écrit de Bruxelles :

Derniers échos de la mort du Prince. — Il paraît bien certain que le prince Baudouin a péri victime de son devoir. Voici ce qui se dit un peu partout.

Le Prince est mort de la petite vérole, rentrée ou non sortie et qui s'était cachée aux yeux des médecins militaires qui l'ont soigné. Cette terrible épidémie règne depuis la nouvelle année dans les quartiers populaires de Bruxelles et elle en sort actuellement pour atteindre les quartiers riches. Du bas de la ville, elle gagne le haut.

Il y a eu pas mal de carabiniers frappés par le fléau à la caserne du Petit-Château, où le prince se rendait chaque jour, pour remplir ses fonctions militaires.

C'est là qu'il a gagné le germe de la maladie qui l'a enlevé en si peu de jours à sa famille et au pays.

Une lettre du baron Van der Smissen. — *L'Etoile Belge* publie une lettre du baron van der Smissen, ancien commandant de la deuxième circonscription militaire, aide-de-camp du roi. Dans cette lettre, M. Van der Smissen déclare que ses opinions de jadis se sont modifiées et qu'il se rallie entièrement à la revision de l'article 47 de la Constitution, dans un sens modéré. Il se prononce énergiquement contre le système du remplacement militaire en vigueur en Belgique, et en faveur du service personnel.

— « **Dissentiments entre catholiques** ». — Dans une réunion qui s'est tenue hier à l'Association conservatrice de Bruxelles sur la question de la revision, des dissentiments assez vifs se sont manifestés entre MM. Woeste et Nothomb.

Le premier, voulant que l'association se prononçât formellement contre le principe de la révision le second, demandant à l'assemblée un vote de confiance qui laissât à chaque député le choix de voter librement suivant son opinion et sa conscience. C'est M. Nothomb qui l'a remporté, en dépit des protestations de M. Woeste.

— **Les incidents militaires en Belgique.** — La *Réforme* dit que « l'agitation est des plus vives dans les casernes et qu'on redoute des actes de violence. Les soldats auraient déjà brisé des tables dans leurs chambres. »

Il est bon de remarquer que la *Réforme* est un journal socialiste qui fait précisément de la propagande dans l'armée.

— L'autorité militaire poursuit activement l'enquête ouverte au sujet des faits regrettables posés par certains soldats en garnison à Bruxelles. Les coupables seront sévèrement punis. L'ordre de renvoyer dans leurs foyers les soldats était signé, mais par suite de ce qui s'est passé hier, le ministre l'a retiré.

— **Dans le bassin de Charleroi.** — Les mineurs du bassin de Charleroi n'ont pas mis à exécution la résolution qu'ils avaient prise de chômer un jour par semaine partir du 1er février.

Les patrons avaient menacé les ouvriers de leur infliger une amende. Callewaert, le chef socialiste, a engagé les ouvriers à ne pas chômer.

A part 300 ouvriers, tous les mineurs du bassin ont travaillé aujourd'hui. Les mineurs qui gagnent de fortes journées ont décidé hier de prélever une partie de leur salaire en faveur de leurs compagnons sans travail.

Victoire des catholiques à Ypres. — On sait que les électeurs communaux d'Ypres, qui avaient donné un résultat mixte, ont été invalidées pour vice de forme. Le résultat qui donnait 60 voix de majorité libérale, était d'ailleurs vicié par de nombreuses fraudes.

Aujourd'hui, toute la liste conservatrice passe à 50 voix de majorité. Bravo! Nos cordiales félicitations aux vaillants d'Ypres qui ont dû attendre dix ans qu'ils montent à l'assaut de cette forteresse. Ils l'emportent enfin!

Mouscron. — Jamais nous n'avons vu, dans la salle des fêtes du Cercle catholique, une aussi grande affluence de monde, que dimanche soir, au concert annuel du collège St-Joseph. Tout Mouscron y était ; le nord de la France et la Flandre occidentale y avaient des représentants nombreux.

Au premier rang nous remarquons, M. Marhem, échevin ; MM. Baschaert, J. Parmentier, J. Labarre, Ad. Parmentier, conseillers communaux et plusieurs membres du clergé de la ville.

A 4 heures, le premier lever du rideau. L'harmonie du collège — qui se compose de 27 exécutants — joue avec une observation parfaite des nuances et une vigueur caractérisée l'ouverture *Les Danaïdes* de Christophe, exécution que le public couvre de ses applaudissements chaleureux comme il l'a fait à la reprise de la deuxième partie pour la *Fantaisie Militaire* de Gilson.

A un nombre deux, un chœur composé d'une centaine d'enfants interprète *Les Enfants de la Montagne*, de Saintis, en conservant aux intonations originales, qui y abondent, leur cachet. C'est le meilleur éloge que nous puissions en faire. Les choristes n'ont pas moins bien chanté le *Roland de Renceveaux*, de Mermet, où nous avons entendu une voix de basse d'une sonorité et d'une ampleur vraiment rares, ainsi qu'un soprano qui promet.

Chaque année, nous nous étonnons de la hardiesse de ces entreprises musicales, mais, chaque année, nous nous rassurons en voyant M. Masurel tenir le bâton de la direction.

Il nous suffira de dire que les *Tonneliers* sont des exercices gymnastiques pour que tout le monde se convainque que cela été un numéro brillant du programme. Le collège a présenté ses plus jeunes élèves en costumes coquets exécutant les exercices les plus compliqués sur un chant cadencé et entraînant. Avec leurs petits manteaux, leurs couronnes de fleurs, ces petits tonneliers étaient charmants.

La comédie *le Plat d'oreilles* a fait rire et a mis en relief le talent de bien dire de quelques comédiens.

Le numéro 3 de la deuxième partie mérite également une mention spéciale. Nous voulons parler de cette mélodie vocale *la Serenata* de Braga, mais un sentiment si délicat et si relevé, parfaitement rendu par le ton soutenu d'une voix de soprano et le chant si sentimental du violon. Le public a fort goûté ce charmant intermède.

La dernière comédie l'*Ours et le Pacha* a très heureusement terminé la soirée. Tous les acteurs ont été à la hauteur de leur rôle, et les deux « ours » ont montré une bonne volonté qui donnait réellement l'illusion!

En somme, ce concert a été, comme ceux des autres années, fort apprécié du public ; le collège St-Joseph sait, chaque année, avec des éléments nouveaux, donner de nouvelles attractions aux fêtes qu'il organise. X...

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 2 février.* — Nicolas Naebbergaele, rue des Longues-Haies. — François Boucher, rue des Anges, 23. — Désiré Delgrange, rue Decrême. — Julien Deryckx, rue de la Guingnette, 73. — Augustine Morelle, rue de la Barbe d'Or. — Eugène Montagne, rue de l'Ouest. — Clémentine Cuvelier, rue Voltaire, 98. — Cyrille Vanmeenen, rue d'Alger. — Gabrielle Vion, rue de Toulouse. — Constant Depoortere, rue Voltaire, 87. — Robert Rukebusch, rue Pouroroy. — Adolphine Hooreman, rue de Tourcoing, 36. — Raoul Vercavel, rue de Lorraine, 18. — Charles Devenyns, boulevard de Strasbourg, 29. — *Mariages.* — Auguste Capelle, 23 ans, ferblantier, à Tourcoing, et Charlotte Defromont, 24 ans, bobineuse, rue Jacquart, 126. — Jean Quensière, 39 ans, platonneur, à Havinnes, et Marie Dubrulle, 31 ans, dévideuse, rue des Fossés. — Jean-Baptiste Deburie, 26 ans, rue de la Guingnette, 69, et Marie Destoop, 22 ans, journalière, rue de la Guingnette, 69. — *Déclarations de décès du 2 février.* — Honorine Hoorelbecq, 60 ans, rue de Condé, 17. — Sophie Prevost, 4 ans, rue d'Avelghem. — Marie Porta, 86 ans, rue Saint-Jean. — Charles Tilly, 1 an, Hôtel-Dieu.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 2 février.* — Alice Delbombe, rue de la Latte. — Eugène Delaere, rue du Calvaire. — Marie Gosmaere, à l'Epinette. — Arthur Vandewoorde, Pont de Neuville. — Albert Deudievel, rue de la Potente. — Angèle Lefebvre, au Blanc-Seau. — Antoinette Brouck, Place de Notre-Dame de Lourdes. — Germaine Moerman, rue du Haze. — Flore Provost, sentier de Roncq. — Henri Castelain, rue de la Blanche-Porte. — Marie Wirton, rue de la Croix-Rouge. — Julia Debrne, rue d'Alsace. — Félix Dupont, rue de Guinnes. — Georges Ulrici, rue des Catalans. — Justine Filipe, rue de Gand. — Fortunée Delecourt, rue des Quinze Boutteilles. — Louise Desremaux, au Haut-Visage. — Joséphine Delporte, au Tilleul. — Blanche Desmette, rue Lerouge. — Odile Weurlod, rue d'Anvers. — Fernand Rouzé, au Blanc-Seau. — René Jabaru, rue de la Croix-Rouge. — *Mariages.* — Jules Chevrancherie, 33 ans, compositeur d'imprimerie, et Marie Baillieux, 34 ans, demoiselle de magasin. — Jean Ducoulombier, 24 ans, domestique, et Mélanie Volt, 23 ans, servante. — Alfred Heurez, 26 ans, cordonnier, et Clémence Moreau, 24 ans, employée. — *Déclarations de décès du 2 février.* — Antoinette Pollet, 19 ans, couturière, rue de Wattrelos. — Catherine Castelain, 54 ans, ménagère, rue de la Blanche-Porte. — Charles Leveugle, 75 ans, sans profession, rue de Lille. — Germaine Kerrincke, 2 ans, au Blanc-Seau.

TOUFFLERS. — *Déclarations de naissances du 25 au 31 janvier.* — Hilarion Deepinoy, le Pinçon. — Léon Leuridan, le Village. — Arthur Bermert, le Moulin. — Amande Debevre, le Village. — Fernande Dolphens, le Château de Wasmes. — Camille Béghin, le Voisinage. — *Publication de mariage.* — Pierre Delrue, 22 ans, garçon brasseur, à Touffiers, et Adèle Leclercq, 25 ans, cabaretière, à Touffiers. — *Mariage.* — Jean-Baptiste Huon, 28 ans, cocher, à Lille, et Clémence Delannoy, 23 ans, servante à Touffiers. — *Déclarations de décès du 25 au 31 janvier.* — Jean-Baptiste Gaillet, 76 ans, journalier, le Village. — Pierre Fin, 55 ans 4 mois, adjoint au maire, le Village.

MONSCRON. — *Déclarations de naissances du 25 au 31 janvier.* — Adrienne Clément, rue de Tourcoing. — Albert Auguste Pollet, Haut-Judas. — Ernest Sintobin, Tuquet. — Jules Delbet, rue des Moulins. — Arthur Vanhaelet, Bisnonstous. — Clémence Roux, Bois Fichaux. — Paul Bourgeois, Risquons-Tout. — Marie Allard, Château. — Irma Jacquart, rue du Tourdeing. — Pierre Trémerre, Place Verte. — Marie Gaullier, Haut-Judas. — Julien Debusscher, Bois Fichaux. — Jean-Baptiste Delannoy, Risquons-Tout. — Hélène Brodeurse, cour Saint-Pierre. — Pauline Putman, Christ. — Cyrille Herman, rue de Mesin. — Ernest Ruysselinck, rue de la Marlière. — Alice Kobert, Petit-Courtrai. — Remi Vandamme, Pont-Vert. — Julien Moerman, cour Saint-Pierre. — *Mariages.* — Pierre Demeire, débourrer, et Marie Depraeter, soigneuse. — Théophile De Rycke, garçon brasseur, et Elisa Termaere, servante. — Pierre Malusa, maçon, et Marie Derwyk, tisseuse de. — François Gilles, préposé des douanes, et Clémence Ecoquart, couturière. — Alfred Demet, cordonnier, et Marie Vanlanckar, soigneuse. — Abraham Boston, fileur, et Sidonie Debuy, soigneuse. — *Déclarations de décès du 28 au 31 janvier.* — Charles Ferret, 4 ans, Hôpital. — Jeanne Busschaert, 27 mois, Saint-Cent. — Hélène Cerne, 4 jours, rue Saint-Pierre. — Marie Mittin, 71 ans, Bas-Volmange. — Jean Pauer, 72 ans, cultivateur, Petit-Cornil. — Rémi Vandegiuste, 6 ans, rue de l'Hospice. — Maximilien Richard, 63 ans, rue de Tourcoing. — Henri Germonpré, 53 ans, à Roubaix. — Alfred Destailleur, 29 jours, Dragon. — Blanche Notebart, 4 mois, Bas-Volmange. — Jules Depreater, 4 mois, Castert. — Eugène Cardinal, 77 ans, brigadier-champêtre, rue de la Gendarmerie. — Léon Dujardin, 3 mois, rue de Menin. — Rosalie Denets, 76 ans, Hôpital. — Marie Matton, 3 ans, rue de la Marlière. — Angèle Derinck, 29 mois, Bois-de-Chênes. — Elodie Verecheure, 10 mois, Nouveau-Monde.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille BONTE-FERMAUX qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Fidéline-Joseph FERMAUX, cultivatrice-propriétaire, veuve de M. Pierre BONTE, décédée à Roubaix, le 31 janvier 1891, dans sa soixante-et-onzième année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi qui sera célébrée le mardi 3 février, à 9 h., aux Vigiles qui seront chantées la même journée, à 4 heures, et aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le mercredi 4 dudit mois, à 10 heures 1/2, en l'église du Saint-Rédempteur, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, à la ferme de Wattigny, boulevard de Beaurepaire, à 10 heures.

Les amis et connaissances de la famille DEBERGHE-NYS qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Pierre-Joseph DEBERGHE, décédé à Roubaix, le 31 janvier 1891, dans sa 75e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui aura lieu le mardi 3 février, à 8 heures 1/2, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, à 4 heures, et aux Convoi et Service Solennels qui auront lieu le mercredi 4 dudit mois, à 9 heures 1/2, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Lannoy, 230.

Les amis et connaissances de la famille BETREMIEUX-HERBAUX, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Henriette HERBAUX, décédée à Lannoy, le 2 février 1891, dans sa 71e année, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels qui auront lieu le jeudi 5 courant, à 10 heures, en l'église de Lannoy. Les Messes seront chantées le mercredi 4 dudit mois, à 7 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Royale, 44. — L'Obit du mois sera célébré le lundi 2 mars, à 10 heures, en la même église. L'Obit des Dames de la Conférence des Dames de Saint-Vincent-de-Paul, le jeudi 19 février, à 7 heures, et l'Obit de la Confrérie du Rosaire, le vendredi 20 dudit mois, à 7 heures.

Les amis et connaissances de la famille DUHAMEL-CATEL qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Marie-Louise CATEL, veuve de M. Louis-Ferdinand DUHAMEL, décédée à Roubaix, le 3 février 1891, dans sa 71e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi qui sera célébrée le mercredi 4 courant, à 9 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, à 4 heures 3/4, et aux Convoi et Service Solennels qui auront lieu le jeudi 5 dudit mois, à 9 heures 1/2 *très précises*, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Curoir, 26.

Un Obit solennel du mois sera célébré au Maître-Autel de l'église Saint-Martin, à Roubaix, le jeudi 5 février 1891, à 10 heures 1/4, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis-François-Joseph DILLIEN, époux de Dame Jeanne VALENTIN, pieusement, décédé à Nice, le 9 janvier 1891, à l'âge de 34 ans et 10 mois administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Des Obits seront célébrés en ladite église : vendredi 16 courant, à 8 heures, Obit demandé par la Confrérie du Sacré-Cœur; le samedi 17, à 7 h. 1/2, Obit demandé par la Confrérie du Rosaire; le même jour, à 8 heures, Obit demandé par la Confrérie du Saint-Sacrement. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mercredi 4 février 1891, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri-Antoine TIREL, époux de Dame Armande MARY, décédé à Roubaix, le 13 janvier 1890, à l'âge de 47 ans, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu

L'HISTOIRE AU JOUR LE JOUR

3 FEVRIER 1813

LE RÉVEIL DE LA PRUSSE

C'est au bruit de notre désastre de Russie qu'elle se réveilla et à la vue des débris hâves et mutilés de la Grande Armée ; on a beaucoup vanté le patriotisme qu'elle montra et nous n'avons garde de le nier, mais il convient aussi de ne pas l'exagérer. Sa première manifestation est le décret du 3 février qui appelait sous les armes tous les jeunes gens de vingt-et-un ans, et il suffit de le lire pour voir qu'il ne faisait pas grand fon